



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Economie, finances et budget : services extérieurs

Question écrite n° 15760

Texte de la question

M Roland Blum appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur les consequences pour les professionnels du batiment de la poursuite de la greve dans les differents services des impots du Tresor, en particulier dans les departements des Bouches-du-Rhone et des Alpes-Maritimes. Les entreprises de ce secteur, qui ont ete informees de ces arrêts de travail, sont en effet, inquietes des repercussions que cela pourrait avoir sur les paiements des travaux effectues en matiere de marches publics, du blocage des cheques et de la non-transmission de documents. Aussi, il lui demande si ces mouvements de greve auront des consequences sur la bonne marche des entreprises et s'il envisage de prendre des mesures pour remedier a cette situation qui semble se generaliser.

Texte de la réponse

Reponse. - Toutes dispositions ont ete prises au niveau local par les tresoriers-payeurs generaux afin de limiter au maximum les consequences de la greve intervenue dans les services financiers de l'Etat. Par ailleurs le Gouvernement a pris des mesures en faveur des titulaires de marches publics qui auraient subi un prejudice du fait de cette greve. Ainsi l'Etat indemniserá les titulaires de marches publics passes par l'Etat par des interets de retard calcules au taux legal actuel de 7,82 p 100 des lors que le prejudice subi depasse 500 francs et que le delai constate entre le mandatement par l'ordonnateur des sommes et le reglement effectif par le comptable excède trente jours. S'agissant du secteur public local, c'est le depassement du delai habituel de reglement qui sera pris en compte si ce delai excède trente jours. A cet effet il appartient aux entreprises d'adresser au tresorier-payeur general concerne charge d'etudier ces demandes d'indemnisation une requete motivee apportant la preuve du prejudice subi.

Données clés

Auteur : [M. Blum Roland](#)

Circonscription : - Union pour la democratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15760

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 1989, page 3176